



Pôle Haut-Niveau Délégation au haut-niveau

Comité Directeur des 28 et 29 février 2020



NOUVELLE GOUVERNANCE LFB

Demande de modifications réglementaires

Intégration d'un chapitre LFB au Titre XI des RGFFBB

PRINCIPES :

Composition de la Ligue Féminine de Basket (LFB) :

- une Assemblée Générale.
- un Comité Directeur.
- un Bureau.

NOUVELLE GOUVERNANCE LFB

Composition de l'Assemblée Générale

Principes :

- Président de la Fédération,
 - Président de la LFB, membre du Comité Directeur FFBB,
 - Membres du Comité Directeur FFBB, désignés par celui-ci,
 - Directeur Technique National,
 - Tous les Présidents des clubs LFB ou leur représentant dûment désigné,
 - Représentant(e) des entraîneurs désigné par les entraîneurs de la LFB,
 - Représentant(e) des joueuses de LFB,
 - Entraîneur de l'équipe de France féminine A,
 - Personnes désignées par la FFBB au titre de leur expertise,
 - Médecin de la LFB désigné par la FFBB,
 - Directrice de la LFB,
 - Représentants des collectivités locales des clubs de LFB,
 - Représentants du monde de l'entreprise (50% désigné par la FFBB, 50% désigné par les clubs),
 - Personnalités qualifiées (50% désignée par la FFBB, 50% désignée par les clubs).
- *Reste à définir certains nombres et certaines représentations*

NOUVELLE GOUVERNANCE LFB

L'ASSEMBLEE GENERALE

COMPETENCES (principes) :

- Approuver les formules et les calendriers du championnat de LFB, les principes réglementaires,
- Approuver les formes de nouvelles compétitions propres à la LFB ou d'événements promotionnels et en approuver la réglementation,
- Règlement marketing / communication, et ses annexes dont le cahier des charges pour les diffusions télévisées,
- Approuver les procédures financières de la LFB,
- Présenter les lignes budgétaires,
- Proposer, en liaison avec les services concernés de la FFBB, les actions qu'elle juge utiles à la promotion des compétitions de la LFB et des clubs de LFB et LF2,
- Entendre chaque saison les rapports sur la gestion du Comité Directeur et sur l'activité de la LFB

FREQUENCE ET FONCTIONNEMENT (principes) :

Réunion 1 fois par saison sportive et possibilité de conférences téléphoniques, visioconférences.

Durée du mandat : 1 an renouvelable.

NOUVELLE GOUVERNANCE LFB

Composition du Comité Directeur

Principes :

- Président de la LFB (voix délibérative)
- Directeur Technique National (voix délibérative)
- Membres du Comité Directeur de la Fédération, désignés par celui-ci (voix délibérative)
- Entraîneur de l'équipe senior A féminine (voix consultative)
- Membres désignés par les représentants des clubs (voix délibérative)
- Représentant(e) des entraîneurs de clubs de LFB (voix délibérative)
- Représentante des joueuses de LFB (voix délibérative)
- Médecin LFB (voix délibérative)
- Directrice de la LFB (voix délibérative)
- Invités avec voix consultative :
 - Représentants des collectivités locales des clubs LFB (titulaire + suppléant)
 - Représentants du monde de l'entreprise (titulaire + suppléant)
 - Personnalité qualifiée
- Reste à définir certains nombres et certaines représentations

NOUVELLE GOUVERNANCE LFB

LE COMITE DIRECTEUR

COMPETENCES principes :

- Suivre l'exécution du budget spécifique de la LFB,
- Elaborer et contribuer à la réflexion des calendriers sportifs et des formules de compétitions du championnat de LFB, de la Coupe de France, Espoirs, 3X3 en lien avec la Commission Fédérale des Compétitions,
- Elaborer les procédures financières applicables en LFB, en lien avec le trésorier de la FFBB,
- Contribuer à l'élaboration du règlement particulier de la LFB, de la Coupe de France féminine, du règlement marketing / communication de la LFB et du règlement médical de la LFB, ainsi que leurs annexes,
- Définit les orientations marketing, communication et médias propres à la LFB, décidées par son Assemblée Générale,
- Proposer les nouvelles formes de compétitions et/ou nouveaux concepts événementiels pour le développement et la promotion de la LFB et de ses clubs,
- Proposer les évolutions du cahier des charges de participation de la LFB,
- Proposer et/ou rendre un avis aux instances fédérales (Bureau Fédéral, Comité Directeur et Assemblée Générale) sur tout projet de réglementation pouvant impacter la LFB et d'autres divisions du secteur fédéral,
- Décider des partenaires, prestataires et/ou fournisseurs retenus pour les produits et services spécifiques au secteur de la LFB.

FREQUENCE ET FONCTIONNEMENT principes :

Réunion au moins 3 fois par an et possibilité de conférence téléphonique ou visioconférence.

NOUVELLE GOUVERNANCE LFB

LE BUREAU (principes)

COMPOSITION :

- Président de la LFB
- Directrice LFB
- Directeur Technique National
- 2 représentants des clubs, déjà membres du CD

COMPETENCES :

Préparation des séances du Comité Directeur.

Instance de réflexion, tous sujets sauf compétences exclusives FFBB.

FREQUENCE ET FONCTIONNEMENT :

6 réunions minimum par an (3 réunions physiques minimum, 3 en visioconférence).

COUPE DE FRANCE JOE JAUNAY



PLATEAUX ¼ ET ½ FINALES

Les plateaux des quarts et demi-finales de la Coupe de France Joe JAUNAY ont eu lieu les samedi 15 et dimanche 16 février 2020 à Clermont-Ferrand (63) et Vannes (56).

Voici les résultats des matches des plateaux des ¼ et ½ finales :

CLERMONT-FERRAND (63)

Samedi 15 février 2020

17h00 : Toulouse MB (LF2) – **Tango Bourges Basket** (LFB) : 60-89

20h00 : Landerneau BB (LFB) – **Tarbes GB** (LFB) : 69-71

Dimanche 16 février 2020

15h30 : **Tango Bourges Basket** (LFB) – Tarbes GB (LFB) : 77-42

VANNES (56)

Samedi 15 février 2020

17h00 : Roche Vendée BC (LFB) – **LDLC ASVEL Féminin** (LFB) : 73-92

20h00 : **Lattes-Montpellier BA** (LFB) – Basket Landes (LFB) : 59-53

Dimanche 16 février 2020

15h30 : **LDLC ASVEL Féminin** (LFB) – Lattes-Montpellier BA (LFB) : 86-74



COUPE DE FRANCE JOE JAUNAY



FINALE

Pour la septième année consécutive, Bourges participera à la finale de la Coupe de France féminine et défendra son titre sur le parquet de l'AccorHotels Arena le 25 avril face à l'équipe de Lyon dont la dernière finale remonte à 60 ans.

Les deux équipes se sont qualifiées lors des plateaux quarts et demi-finales de la Coupe de France Joe JAUNAY qui ont eu lieu les samedi 15 et dimanche 16 février 2020 à Clermont-Ferrand (63) et Vannes (56).

Résultats des ¼ de finale :

Tango Bourges Basket (LFB) – Tarbes GB (LFB) : 77-42

LDLC ASVEL Féminin (LFB) – Lattes-Montpellier BA (LFB) : 86-74



NM1



Réunion du 26 février 2020

15 clubs représentés ainsi que l'association des Présidents des clubs de NM1.

Syndicats représentant les joueurs et les entraîneurs présents également.

Dispositif d'accession en Pro B:

- Déclaration à l'engagement en NM1 de la volonté du club.
- Assurance que la collectivité de référence (ou plusieurs) soutient le club dans ce projet et a bien pris en compte les exigences du premier niveau professionnel
- Un club qui ne se déclare pas en début de saison de NM1 ne pourra monter en Pro B en cas de victoire sportive ; il sera champion de France de NM1

Les clubs s'étant déclarés seront accompagnés par la fédération tout au long de la saison (respect du cahier des charges, réunions avec collectivités) selon un calendrier jalonnant la préparation des clubs.

NM1



- Discussions sur le championnat :
- Les clubs sont favorables :
 - Aux matches joués en semaine.
 - A la comptabilisation des résultats de tous les matches.
 - Au choix du jour du WE pour l'équipe qui reçoit (exemple le vendredi).
 - A l'organisation d'une réunion téléphonique d'harmonisation du calendrier (à chaque phase).
 - Au fait que l'association des Présidents des clubs de NM1 soit l'interlocutrice de la fédération.